



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 23 décembre 2025  
SIELL – EAU - SANTÉ

## Eau impropre à la consommation sur certains secteurs en raison d'une turbidité supérieure à la norme

Par suite des fortes précipitations, les services du SIELL contrôlent en continu la qualité de l'eau. La turbidité a pu être contenue jusqu'à présent mais face à la durée de l'épisode, il n'est plus possible de garantir le respect des normes sur certains secteurs. Cette dégradation se caractérise par une eau légèrement trouble. Il s'agit de particules momentanément mélangées à l'eau des sources à la suite d'une forte pluviométrie. Ce phénomène peut parfois être associé à un risque de contamination microbienne.

**En conséquence, sur ces secteurs (listés ci-dessous) à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre l'eau distribuée ne peut plus être utilisée pour l'usage alimentaire, la toilette des nourrissons et le brossage des dents.**

L'eau du robinet reste néanmoins utilisable pour les autres usages (toilette, douche, WC).

Les communes actuellement touchées :

- Pégairolles-de-l'Escalette
- Village de Lauroux (pas les hameaux)
- Certains secteurs de Lodève notamment :
  - Centre-ville en grande partie
  - Prémerlet
  - Grézac / Mayres / Fontbonne
  - Route du Puech / Quai Vinas
  - Denfer / Fumel / Les Carmes / route de Montpellier

**D'autres quartiers de Lodève ne sont pas concernés, comprenant en particulier l'Hôpital de Lodève, la Clinique de la Vallonie, l'EHPAD de la Providence qui resteront alimentés par d'autres ressources en eau non impactées par la hausse de turbidité.**  
C'est le cas également de tout le secteur Saint Martin, route des Plans, route d'Olmet, Montbrun, La Pinède, Belbezé, Mégisserie, Vieux Chemin de Poujols, route de Millau...  
La liste détaillée des rues pour lesquelles la qualité de l'eau reste garantie est [consultable ici](#). Pour toutes les autres adresses de Lodève, par précaution il convient de ne pas consommer l'eau.

Afin de répondre aux besoins des habitants, **une distribution d'eau en bouteille sera organisée** par les communes concernées :

À Lodève :

- **Mardi 23 décembre des 11h, et mercredi 24 décembre de 10h à 16h, à l'Espace Lutéva.**

Veuillez noter :

- Il est préconisé de distribuer 2L par personne et par jour. Par précaution et pour limiter les déplacements **il sera attribué un pack (9L) par personne, permettant de couvrir la période jusqu'à vendredi inclus.**
- **Aucune distribution le 25 décembre.**
- La distribution reprendra dès le vendredi 26 décembre si nécessaire pour les besoins du WE suivant.

À Lauroux : Mardi 23 décembre de 13h30 à 17h en maire de Lauroux

À Pégairolles : distribution déjà effectuée lundi 22 décembre

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Les services de la Communauté de communes Lodévois et Larzac sont **pleinement mobilisés** pour garantir la **qualité de l'eau dans les secteurs non impactés** par les perturbations.

Nous suivons la situation de près et **vous tiendrons informés de toute évolution.**

Communes	Consommation	Communes	Consommation
Celles		Usclas-du-Bosc	
Fozières		Poujols	
Lauroux		Roqueredonde	
Lavalette		Romiguières	
Le Bosc		Saint-Étienne-de-Gourgas	
Le Caylar		Saint-Félix-de-l'Héras	
Le Cros		Saint-Jean-de-la-Blaquière	
Le Puech		Saint-Maurice-Navacelles	
Les Plans		Saint-Michel-d'Alajou	
Les Rives		Saint-Pierre-de-la-Fage	
Lodève		Saint-Privat	
Lodève centre		Sorbs	
Olmet et Villegut		Soubès	
Pégairolles-de-l'Escalette		Soumont	
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries			

### **CONTACT TECHNIQUE :**

Fabien Klingelschmidt, Directeur Général des Service  
[fklingelschmidt@lodevoisetlarzac.fr](mailto:fklingelschmidt@lodevoisetlarzac.fr)

**CONTACT DE PRESSE :**

Clémentine Marcket, chargée de communication

[cmarcket@lodevoisetlarzac.fr](mailto:cmarcket@lodevoisetlarzac.fr)

Communauté de Communes Lodévois & Larzac  
Espace Marie-Christine Bousquet  
1 place Francis Morand - 34700 Lodève (France)  
Tel. 04 67 88 90 90 / [contact@lodevoisetlarzac.fr](mailto:contact@lodevoisetlarzac.fr)  
[www.lodevoisetlarzac.fr](http://www.lodevoisetlarzac.fr)